# LES 20 RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES DE L'AFMC POUR REPENSER LA DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES EN MÉDECINE

**La dernière année d'études en médecine a été reconnue comme ayant une importance unique dans le continuum de l'éducation des étudiants en médecine. Elle représente l'aboutissement de trois ou quatre années d'études de premier cycle en médecine, tout en englobant des actions visant à faciliter la transition vers la formation en résidence.**

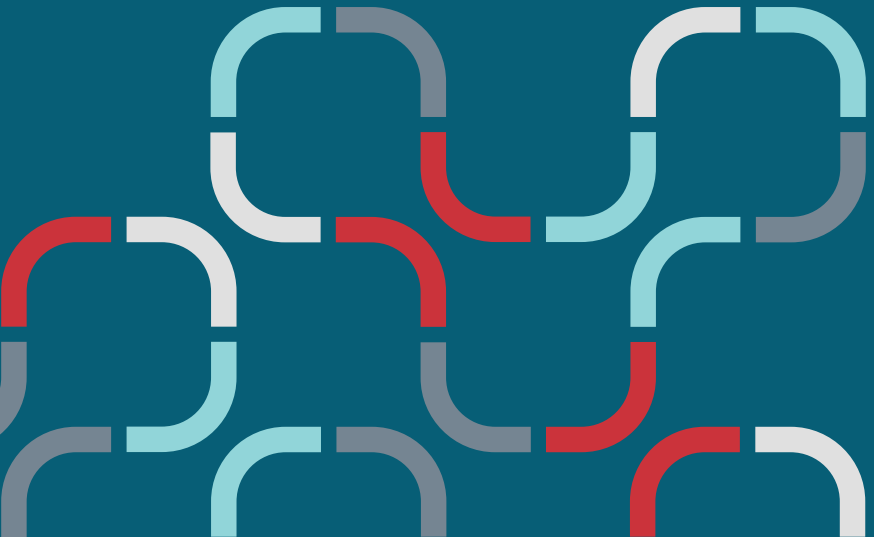

## PRINTEMPS 2022 :

Le Réseau des doyens principaux de l'éducation de l'AFMC a réuni un groupe de parties intéressées à la CCÉM à Calgary, en Alberta, pour discuter et échanger des points de vue sur cette question. Le groupe a identifié plusieurs défis dans sept domaines thématiques : les stages à option, le processus de jumelage, la transition vers la résidence, le généralisme, la santé et le bien-être des apprenants, les besoins des patients et de la société ainsi que la nécessité de disposer de données complètes et fiables. Ces points de vue ont été compilés dans un rapport consultatif.

## OCTOBRE 2022 :

Le Comité permanent de l'éducation de l'AFMC et le Conseil d'administration de l'AFMC ont examiné le rapport consultatif. Reconnaissant son importance et la nécessité d'agir, le Conseil a mis sur pied le Groupe de travail sur la dernière année, composé de 17 chefs de file de l'éducation médicale, afin de formuler des recommandations spécifiques pour chacun des sept domaines thématiques.

## 2023-2024 :

Le Groupe de travail sur la dernière année a consulté des sources universitaires et un large éventail de parties intéressées et a proposé 47 recommandations, qui ont été compilées dans un rapport de synthèse. Des chercheurs externes en éducation sanitaire de l'Université Western Ontario ont été engagés pour aider le groupe de travail à examiner ces recommandations et à les classer par ordre de priorité.

## AVRIL 2024 :

Les principales parties intéressées ont été invitées à discuter de ces recommandations et à les classer par ordre de priorité lors du CIMU qui s'est tenu à Vancouver, en C.-B. Au total, 20 recommandations ont été classées par ordre de priorité et compilées dans un rapport final.

## OCTOBRE 2024 :

Le Conseil d'administration de l'AFMC a approuvé le rapport final et les 20 recommandations prioritaires connexes.

## 2025:

Le Groupe de travail sur la dernière année sera dissous et un nouveau groupe de travail sera constitué pour créer un cadre de mis en œuvre pour les recommandations prioritaires.

# REPENSER LA DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES EN MÉDECINE : 20 RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

## STAGES À OPTION

1. Normaliser les objectifs, la durée (plafond imposé) et l'évaluation pour tous les stages à option.
2. Revoir le contenu et les objectifs des stages à option pour se concentrer sur la consolidation et/ou l'intégration des compétences acquises précédemment tout en enrichissant les principes de la dernière année des études de médecine (par exemple, l'apprentissage expérientiel, transitoire et structuré).
3. Améliorer l'accessibilité aux stages à option en assurant l'équité pour les apprenants qui se heurtent actuellement des obstacles et en créant un système qui favorise la transparence en ce qui a trait aux possibilités de stages à option.

## LE JUMELAGE

4. Simplifier les exigences en matière de documents en ce qui a trait au jumelage des résidents.
5. Réévaluer (en vue de les réduire) les conditions d'admissibilité propres à un programme de résidence (par exemple, expérience démontrée dans la discipline au cours d'un stage à option).
6. Améliorer la transparence en ce qui a trait à la sélection des résidents en indiquant explicitement la pondération associée à chaque critère de sélection (par exemple, la pondération des stages à option dans la même discipline).
7. Fournir un soutien et un retour d'information aux apprenants sur les exigences de la candidature.

## TRANSITION

8. Formaliser le lien entre la fin des études de médecine et la première année de la résidence par le biais d'un processus normalisé de transfert de l'apprenant.
9. Définir un programme de transition vers la résidence qui puisse être mis en œuvre à l'échelle nationale et qui soutien une approche généraliste de l'acquisition des compétences fondamentales pour tous les programmes de résidence.

## GÉNÉRALISME

10. Définir clairement le généralisme et adopter cette définition dans l'ensemble du programme d'études de l'EMPr afin de promouvoir une philosophie généraliste et d'orienter les efforts de sensibilisation.
11. Normaliser le généralisme comme un ensemble de compétences dont tous les étudiants ont besoin à la fin de l'EMPr et mobiliser les généralistes à toutes les étapes de l'EMPr.

## BESOINS DES PATIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

12. Concevoir des expériences d'apprentissage au cours de la dernière année d'études qui consolident les rôles d'experts non médicaux de CanMEDS et mettent l'accent sur la compassion.
13. Fournir des conseils aux apprenants pour découvrir et/ou comprendre les besoins de leur communauté en tant que futurs professionnels de la santé.

## BIEN-ÊTRE

14. Créer un solide système de transfert des résidents à l'échelle nationale.
15. Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de temps entre l'obtention du diplôme et le début de la résidence pour faciliter cette transition majeure.

## EDIA-AR

16. Améliorer la collecte de données sur la diversité tout en veillant à ce que ces données ne soient pas utilisées au détriment d'un candidat lors de la sélection des résidents.
17. Veiller à ce que les apprenants puissent dénoncer la discrimination et le racisme en toute sécurité.
18. Développer des services de soutien pour les groupes d'apprenants défavorisés sur le plan de l'équité.
19. Évaluer l'inclusivité du processus de jumelage des résidents et apporter les améliorations nécessaires.
20. Aider les comités de sélection des résidents à connaître les pratiques exemplaires en matière de demande et de sélection, y compris la formation sur la lutte contre les préjugés.

***EDIA-AR:*** *l'équité, la diversité, l'inclusion, accessibilité et l'antiracisme*

AFMC

*afmc.ca/20ReccosFR*